

### Durée et lieu :

- 2 modules de 3h sur 1 journée pour un total de 6 heures de stage.
- En salle de formation à proximité du parquet (*ou d'un parquet voisin en cas de mutualisation*)

*NB : Dans les cas où le nombre de procédures n'est pas suffisant pour organiser dans les délais une session de formation en présentiel et/ou dans le cadre de restrictions sanitaires en vigueur au moment du stage et sauf avis contraire du Parquet, SSA JUSTICE peut être amené à organiser le stage en visioconférence.*

### Intervenants :

Formateur de profession, expert dans l'analyse comportementale.

### Public cible :

Personnes ayant commis une (ou plusieurs) infraction du type violences (**hors** violences conjugales et intrafamiliales), menaces, injures, y compris sur agent dépositaire de l'autorité, dégradations de bien...

*NB : le programme qui suit est volontairement très détaillé afin de préciser toutes les notions abordées. Pour autant, ces notions ne sont pas nécessairement abordées de manière théorique mais par une approche concrète au cours d'échanges avec les participants orientés par le formateur pour faire émerger les notions importantes à retenir.*

## PREAMBULE REGLEMENTAIRE

1. Cadre Juridique:
  - o Code de procédure pénale, notamment les articles concernant les mesures alternatives aux poursuites (articles 41-1 à 41-5) et les alternatives à l'emprisonnement.
  - o Loi n°2009-1436 du 24 novembre 2009 pénitentiaire (articles 707 à 727) pour ce qui concerne les mesures de contrôle en milieu ouvert comme alternative à l'emprisonnement.
2. Éthique et Citoyenneté :
  - o Loi n°2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Loppsi 2) pour les aspects de citoyenneté et valeurs républicaines.
  - o Constitution de la République française, Articles 2, 3 et 5
  - o Constitution de la République Française, Titre IV, V, VI.
  - o Articles 4 et 5 du Code civil français,
  - o Divers articles extraits du Code général des impôts, du Code pénal français, du Code du travail
  - o Articles 1 et 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789,
  - o Article 225-1 du Code pénal français
  - o Articles 6 et 7 du Code de l'action sociale et des familles

## OBJECTIFS DU STAGE

- Comprendre les fondements de la citoyenneté et de l'éthique sociale - les principes de la République Française
- Amener les participants à prendre conscience de la gravité de leurs actes et des conséquences sociales, économiques ou juridiques qui en découlent afin de prévenir la récidive ou la commission d'infractions connexes.
- Explorer les fondamentaux de l'analyse comportementale afin d'identifier des options envisageables pour ajuster sa propre conduite.

## CONTENU DETAILLE DU STAGE

### MODULE 1 - FONDEMENTS DE LA CITOYENNETE ET ÉTHIQUE SOCIALE (3H)

#### I. Préambule

##### 1.1 Présentation croisée de SSA JUSTICE et des stagiaires

**Atelier :** tour de table de présentation détaillée des stagiaires, de leur activité, du contexte de leurs infractions

##### 1.2 Présentation des acteurs et mécanismes régissant les dispositifs du stage de citoyenneté

##### 1.3 Objectifs de la formation et contenu du stage

##### 1.4 Déroulement du stage

#### II. Éducation Civique et Éthique Sociale

##### 2.1 Concepts de citoyenneté et valeurs républicaines

###### 2.1.1 Les droits et les devoirs du citoyen

###### 2.1.1.1 Droits civiques

###### 2.1.1.1.1 Droit de vote et participation politique

###### 2.1.1.1.2 Liberté d'expression et d'opinion

###### 2.1.1.1.3 Droit à un procès équitable et protection juridique

###### 2.1.1.2 Devoirs sociaux

###### 2.1.1.2.1 Obligation de payer des impôts

###### 2.1.1.2.2 Respect des lois et des règlements

###### 2.1.1.2.3 Participation à la vie communautaire

###### 2.1.2 Les valeurs de la République

###### 2.1.2.1 Liberté

###### 2.1.2.1.1 Liberté individuelle et droits de l'homme

###### 2.1.2.1.2 Limitations légales à la liberté

###### 2.1.2.2 Égalité

**Atelier :** Discussion sur l'égalité des droits et des chances, l'importance de la non-discrimination et les politiques publiques pour promouvoir l'égalité.

###### 2.1.2.2.1 Égalité devant la loi

###### 2.1.2.2.2 Non-discrimination et égalité des chances

###### 2.1.2.2.3 Politiques publiques d'égalité

###### 2.1.2.3 Fraternité

###### 2.1.2.3.1 Solidarité sociale et cohésion

###### 2.1.2.3.2 Devoirs civiques envers autrui

###### 2.1.2.3.3 Exemples d'actions de fraternité

##### 2.2 Les institutions françaises et leur rôle

###### 2.2.1 Les pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire

**Atelier :** vidéo " Qu'est-ce que la séparation des pouvoirs en France ?" -

<https://youtu.be/AOJ761QuTEA>

###### 2.2.1.1 Fonctions de chacun

###### 2.2.1.2 Relations : séparation des pouvoirs et interactions

###### 2.2.2 Les services publics et leur importance

###### 2.2.2.1 Types de services publics

**Atelier** : Vidéo - définition du service public - <https://youtu.be/O76Oba5aJ1w>

2.2.2.1.1 Services de l'État : Police, armée, éducation, santé, etc.

2.2.2.1.2 Services locaux : Gestion des déchets, transport public, aménagement du territoire, etc.

2.2.2.1.3 Services à caractère industriel et commercial : Eau, électricité, etc.

2.2.2.2 Rôle dans la société

2.2.2.2.1 Cohésion sociale

2.2.2.2.2 Développement économique

### III. Quelles sont les conséquences des infractions ?

#### 3.1 Étude de cas

**Atelier Vidéo** : Dégradations du mobilier urbain, un fléau pour les communes françaises - <https://youtu.be/5VA6xiq9Guc> - échanges avec les stagiaires sur la vidéo.

Pour répondre à la diversité des infractions des stagiaires présents de manière constructive, les notions suivantes font l'objet d'une discussion entre les participants au cours de laquelle le formateur orientera les réflexions sur les thèmes listés ci-dessous. Des outils de brainstorming comme le post-it system permettront de synthétiser les éléments apportés par chacun au cours de la discussion.

#### 3.2 Les conséquences légales

3.2.1 Comment les infractions qui ont conduit les stagiaires à cette journée s'écartent-elles des normes sociales ?

3.2.2 Quelles sont les différentes peines et sanctions relatives à ces infractions ?

#### 3.3 Conséquences sociales

3.3.1 La stigmatisation et l'impact sur les relations sociales

3.3.2 L'impact sur la famille et la communauté

#### 3.4 Conséquences émotionnelles

3.4.1 Pour la ou les victimes

Faire prendre conscience de la détresse psychologique que peut ressentir une victime, ainsi que des répercussions à long terme (traumatismes, stress post-traumatique, etc.).

3.4.2 Pour l'auteur d'infraction

S'interroger sur ce que les stagiaires ressentent ou ont ressenti, pour mettre en lumière l'existence éventuelle de sentiments de regret, de culpabilité, mais aussi les mécanismes de défense / refoulement qui peuvent se mettre en place (dénier, justification, etc.). L'objectif est de mener à une meilleure compréhension de soi et à une prise de conscience des émotions négatives associées, en vue de contribuer à un changement de comportement.

## MODULE 2 : LES FONDAMENTAUX DE L'ANALYSE COMPORTEMENTALE ; COMMENT EVITER LA RECIDIVE (3H)

### I. De l'émotion à l'action

**Atelier** : Exercices pratiques pour identifier les émotions à l'origine des comportements infractionnels.

Puis discussion et réflexion sur les émotions comme la colère, la frustration et l'humiliation qui peuvent conduire aux dits comportements

1.1 Catégorisation des émotions et comportements associés

1.2 Implications comportementales

1.2.1 Les quatre styles comportementaux selon Marston



**Atelier :** Auto-évaluation rapide ; Évaluation individuelle pour identifier son propre style comportemental.

1.2.2 Interprétation concrètes des résultats

**Atelier :** échange entre les participants sur leur propre tendance comportementale et identification des situations à risque.

### II. En route vers le changement : les règles de la communication effective

2.1.1 Les barrières à la communication effective

2.1.2 Identification des signaux de conflit

2.1.2.1 La reconnaissance des signaux avant-coureurs d'un conflit

2.1.2.2 Anticiper une situation conflictuelle avant qu'elle ne dégénère.

2.1.3 Techniques de communication efficace

2.1.3.1 Les composantes de la communication

2.1.3.2 Les principes de la communication assertive,

2.1.3.3 L'écoute active

2.1.3.4 La reformulation

2.1.4 Stratégies de désescalade

2.1.4.1 La distance physique

2.1.4.2 Le langage corporel

2.1.4.3 Les phrases clés pour calmer les tensions.

### III. Mise en place d'un plan d'action par stagiaire

**Atelier :** Cette partie est organisée sous la forme d'un **atelier individuel** où chaque stagiaire va considérer ses propres infractions et les mettre en lien avec la réglementation. De plus, en s'appuyant sur les notions abordées au cours de la formation, il devra en rechercher les causes et, le cas échéant, lister les actions concrètes qu'il s'engage à mener pour éviter la récidive. Le formateur pourra alors conseiller chacun individuellement en fonction de sa situation.

### IV. Conclusion

**Atelier :** Questionnaire d'évaluation finale